

**Réalisation d'une étude d'étalonnage (Benchmark)
des honoraires journaliers des consultants par
secteur d'activité – en RD Congo**

CONFIDENTIAL

Sommaire

I. Informations générales	1
II. Exigences pour l'offre	2
1. Qualification du personnel objet de l'offre.....	2
1.1 Expert-e :	2
1.1.1 Qualifications générales	2
1.1.2 Expérience régionale/connaissance du pays	3
1.1.3 Langues :	3
2. Consignes de calcul.....	3
III. Exigences relatives au format de l'offre	4

I. Informations générales

1. Informations succinctes sur le projet

Dans le cadre de l'amélioration de sa politique de contractualisation et de gestion des ressources externes, la GIZ souhaite disposer de données actualisées et comparatives sur les honoraires journaliers pratiqués par des consultants indépendants et les cabinets de conseils dans différents secteurs d'activités en lien avec ses missions. Cette étude permettra de mieux calibrer les budgets de missions, de garantir l'équité des rémunérations et de s'aligner sur les pratiques du marché.

2. Objectif

L'objectif principal de cette mission est de réaliser une étude d'étalonnage (benchmarking) afin d'identifier les fourchettes de tarifs journaliers pratiqués par secteur, niveau d'expertise et selon différents niveaux d'expérience et d'expertise et de formuler des recommandations qui aideront à la contractualisation des experts par le service en charge.

3. Résultats attendus

A la fin de la mission, le consultant devra présenter :

- ✓ Une analyse détaillée des honoraires journaliers moyens et leurs écarts-types par secteur d'activité ;
- ✓ Une classification des tarifs par type de consultant (junior, intermédiaire, senior) ;
- ✓ Un tableau comparatif des pratiques tarifaires selon les organisations du secteur de la coopération bilatérale au développement ;
- ✓ Une synthèse des facteurs influençant les écarts de tarification ;
- ✓ Des recommandations pratiques à notre attention.

4. Méthodologie

Le consultant est invité à proposer une méthodologie rigoureuse, qui pourrait inclure :

- ✓ La revue de données secondaires (rapports, bases de données, publications, etc.) ;
- ✓ Des entretiens avec des professionnels du secteur ;
- ✓ Des enquêtes auprès de cabinets ou consultants individuels ;
- ✓ L'analyse comparative avec les standards internationaux, si nécessaire

5. Livrables

Les livrables attendus sont :

- ✓ Rapport méthodologique validé ;
- ✓ Rapport final incluant les analyses et recommandations ;
- ✓ Grille d'honoraires de consultants locaux définie selon le format GIZ ;
- ✓ Présentation PowerPoint de synthèse pour restitution.

II. Exigences pour l'offre

1. Qualification du personnel objet de l'offre

Le·la contractant·e doit, à l'appui des CV correspondants, proposer du personnel pour les postes indiqués et décrits ici en termes de tâches et de qualifications. Les qualifications mentionnées dans ce qui suit correspondent aux exigences à remplir pour obtenir le maximum de points dans l'évaluation de la partie technique de l'offre.

1.1 Expert·e :

1.1.1 Qualifications générales

- | | |
|------------------------------|---|
| Formation : | Avoir un niveau BAC+5 en marketing, économie, statistiques ou autres disciplines connexes |
| Expérience professionnelle : | <p>Avoir l'expérience avérée dans les études de marché ou le conseil stratégique</p> <p>Avoir une bonne connaissance des environnements de consultation dans les secteurs publics, privés et ONG</p> <p>Avoir 7 à 10 années d'expérience professionnelle spécifique en statistiques économiques ou autres disciplines connexes</p> <p>Disposer d'excellentes compétences en collecte et analyse de données quantitatives et qualitatives</p> |

1.1.2 Expérience régionale/connaissance du pays

n/a

1.1.3 Langues :

Excellente maîtrise du Français de niveau maitrise C1

Bonne maîtrise de l'anglais de niveau maitrise B2

2. Consignes de calcul

Les frais de subsistance seront remboursés sous forme d'indemnités journalières forfaitaires, à concurrence des plafonds fiscaux applicables au pays considéré, selon le tableau des taux par pays figurant dans la circulaire du ministère fédéral allemand des Finances (BMF) relative au remboursement des frais de mission et de déplacement (à consulter sous : [Bundesfinanzministerium - Steuerliche Behandlung von Reisekosten und Reisekostenvergütungen bei betrieblich und beruflich veranlassten Auslandsreisen ab 1. Januar 2025 \(Seulement en allemand\)](#) [page du ministère intitulée « Traitement fiscal des frais de déplacement et remboursements de frais de déplacement lors de déplacements à l'étranger motivés par des raisons professionnelles et raisons liées à l'entreprise à partir du 01/01/2024 »]).

Les frais d'hébergement seront remboursés sous forme d'indemnité d'hébergement comme indiqué dans le cadre estimatif détaillé ci-après.

Le frais correspondant à un dépassement raisonnable du plafond de l'indemnité d'hébergement pourront être remboursés sur présentation de justificatifs et s'ils font l'objet d'une justification particulière.

Tous les voyages et déplacements doivent faire l'objet d'une concertation préalable avec la personne responsable du projet

Aspects de durabilité en matière de voyages

La GIZ est tenue de réduire les émissions de gaz à effet de serre (émissions de CO₂) provoquées par les voyages. Lors de l'élaboration de votre offre, veuillez tenir compte des possibilités de parvenir à cette réduction, p. ex. en choisissant la classe de réservation causant le moins d'émissions (classe économique) ou en optant pour les moyens de transport, les compagnies aériennes et les itinéraires présentant la meilleure efficacité en termes de CO₂. Pour les trajets en Allemagne, optez de préférence pour le train (2e classe) ou l'e-mobilité.

Les émissions de CO₂ causées par les voyages en avion doivent être compensées. À cet égard, la GIZ prescrit un budget via lequel les coûts de la compensation des émissions de CO₂ font l'objet d'un décompte établi sur la base de justificatifs.

Le marché des certificats d'émissions de CO₂ rassemble une multitude de prestataires qui proposent différents critères d'impact sur le climat. La [fondation Alliance pour le développement et le climat \(site en allemand et en anglais\)](#) a publié une [liste de normes \(en allemand\)](#) dont la GIZ recommande l'application.

Jours d'honoraires	Nombre d'expert·e·s	Nombre de jours par expert·e	Observations
• Préparation/débriefing	01	02	
• Réalisation de la mission	01	10	
Frais de mission et de déplacement	Nombre d'expert·e·s	Nombre de jours/nuits par expert·e	Observations
Indemnités journalières pour le pays d'intervention Si une mission sur place a également lieu le week-end, il est possible de rembourser les indemnités journalières pour les week-ends situés entre les jours d'honoraires.	N/a		
Indemnités d'hébergement pour le pays d'intervention	N/a		
Frais de mission et de déplacement (train, voiture particulière)	N/a		

Calculez votre offre de prix uniquement sur la base des consignes de calcul figurant dans le cadre estimatif détaillé ci-dessus. Le contrat qui sera conclu n'ouvre pas droit à l'utilisation de l'ensemble des jours, voyages, ateliers ou budgets. Dans le contrat, le nombre de jours / voyages / ateliers ou le montant des budgets seront convenus à titre de **plafonds**. Les prescriptions relatives à la fixation des prix figurent dans le bordereau de prix.

Étant donné que le contrat envisagé est un contrat d'entreprise, la prestation doit être proposée à un prix fixe forfaitaire **ventilant individuellement tous les coûts pertinents (honoraires, frais de mission et de déplacement, etc.)**. **Le cadre estimatif détaillé est fourni à titre d'orientation.** L'offre de prix sera évaluée sur la base du prix forfaitaire proposé, qui doit correspondre de manière réaliste à la prestation à fournir. Dans le contrat, le montant des budgets sera convenu **à titre de plafond**.

III. Exigences relatives au format de l'offre

Le CV à remettre pour l'expert·e ne doit pas dépasser quatre (04) pages en tout. Le document contenant l'offre ne doit pas dépasser cinq (05) pages. Si le nombre maximum de pages prescrit est dépassé, le contenu des pages en surnombre ne sera pas pris en compte dans l'évaluation. Les contenus externes (tels que les liens conduisant à des pages web) ne seront pas non plus pris en compte.